



MUNICIPALITÉ DE

St. Charles. Garnier

LE CHARLOIS

Vol.13, Numéro 07

19 JUILLET 2022

Conseil Municipal

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2022

Ouverture de la séance à 19:00

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 8 juillet 2022.

Adoption du procès-verbal de la séance du 10 juin 2022.

CORRESPONDANCES :

Association du Cancer de l'Est-du-Québec: nous fait une demande d'aide financière;

MAMH: nous informe du montant accordé dans le cadre du programme de péréquation;

MTQ: informe la municipalité du suivi dans le dossier concernant les routes d'accès aux ressources sur le territoire de la municipalité;

RAPPORT DU MAIRE:

- Entente entre la ville de Mont-Joli et le centre administratif de la MRC pour les taxes municipales à payer; soit 20 000 \$ par année plus une augmentation de 2,5% par année jusqu'en 2031.
- Un appui financier de l'ordre de 15 000 \$ est accordé à la ZEC pour la réfection du réseau routier TNO à même le fond TNO.
- Demande de changement de nom du comté provincial pour y inclure la Mitis.
- Nomination de M. Martin Normand au poste de directeur général adjoint de la MRC
- Acceptation d'un report d'échéance sur la révision du schéma d'aménagement

LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER :

Les membres du conseil municipal approuvent et autorisent le paiement de la liste des comptes à payer du 8 juillet 2022 totalisant 43 055.31 \$.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 30 JUIN 2022 :

Les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et ils s'en déclarent satisfaits.

MANDAT DE VENTE D'UN TERRAIN MUNICIPAL.

Le conseil autorise M. Robert Lyman à confier le mandat de la vente d'un terrain à un agent immobilier.

AJUSTEMENT DE LA COMPENSATION AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT

La municipalité a accepté de réviser son taux de compensation dû à la forte hausse du prix de l'essence pour passer de 0,43 \$/km à 0,55 \$/km avec un droit de révision (à la hausse ou à la baisse) dans 6 mois.

Dans ce numéro:

Résumé de la dernière
Séance du Conseil de
SCG :

8 juillet 2022 **1-2**

Annonces Diverses **3**

Pensées de l'éditeur **3**

Retour sur la St-Jean **3**

Mots verts du mois:
juillet 2022 **4**

Les jeux en folies **5**

Calendrier :
août 2022 **6**

DEMANDE DE COMMANDITE DE LA PART DE L'ACEQ

Le conseil municipal octroie une aide financière de l'ordre de 125 \$ pour la campagne de financement de l'ACEQ.

**ACCEPTATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF # 6 DE LES EXCAVATIONS LÉON CHOUINARD ET FILS
LTÉE.**

La municipalité a approuvé le décompte progressif #6 au montant de 231 819,07 \$, et que celui-ci sera payé seulement après une inspection exhaustive des travaux.

A VENDRE

**SI VOUS AVEZ DES CHOSES À ANNONCER OU A VENDRE... N'HÉSITEZ PAS À NOUS
EN FAIRE PART ET IL NOUS FERA PLAISIR DE LE PARTAGER DANS CE JOURNAL.**

DEMANDER ROBERT AU 418-775-4205, POSTE 2025

UN GROS MERCI À TOUS

Le Maire, les conseillers, ainsi que moi-même tenons à vous remercier. VOUS AVEZ RÉPONDU PRÉSENT pour la fête nationale et nous en sommes extrêmement satisfaits. Par le fait même vous nous avez démontré qu'il y a encore de la vie ici à Saint-Charles-Garnier et que vous avez encore le gout de bouger et de vous rassembler. Suite à ce succès, il nous fait plaisir de vous annoncer qu'il va y avoir une épluchette de blé d'Inde vers la fin du mois d'août ou début septembre (selon l'arrivage). En espérant vous voir en grands nombres pour cette nouvelle activité.

En attendant, le Maire, les conseillers ainsi que moi-même vous souhaitons un excellent été.

Pensées de l'éditeur: Profitez de la douceur de la brise et de la caresse des rayons du soleil...sortez prendre l'air, ça ne peut que vous faire du bien.

Le Mot vert du mois – « Mettre de l'ordre dans son bac brun » - Juillet 2022

Bonjour à toutes et tous,

On reçoit périodiquement des messages de l'usine où les matières compostables issues de vos bacs bruns sont traitées afin de nous informer des non-conformités qu'ils trouvent. Parfois, on fait l'avocat du diable et on utilise la clause « la personne pensait bien faire », mais d'autres fois... Si le dernier Mot Vert était pour encourager ceux qui ne participent pas encore à arrêter de se trouver des excuses, ce Mot Vert est pour ceux qui participent, mais qui pourraient faire un petit effort de plus. Voici des non-conformités retrouvés dans vos bacs bruns lors des derniers mois pour vous donner matière à réflexion sur vos matières à composter :

Un tapis de la Reine des neiges : Le tapis a peut-être servi à absorber les dégâts de jus d'un enfant un peu maladroit, mais ça demeure une matière non-compostable contrairement aux essuie-tout.

Un bâton de hockey : Reçu par hasard en même temps que la fin de saison du Canadien. À noter que seules les branches de très petite taille (moins que le petit doigt), d'une longueur maximale de 2 pieds (cassez-les), sont acceptées.

Un moteur : Le premier slogan du bac brun était « La collecte qui carbure ». Certains ont peut-être prit le slogan trop au sérieux. L'écocentre est la place pour ce produit.

Des souliers : On imagine qu'ils cherchaient le Chemin de Compostelle et non celui du compost.

De la terre : La terre, la roche et le béton ne sont pas compostables. On en profite pour dire que ça ne va pas à la poubelle non plus, à moins de vouloir payer pour enfouir de la terre... sous terre.

Bouteilles de boisson gazeuse : Bien que le contenu soit un produit alimentaire, les liquides ne sont pas acceptés dans le bac brun. Le contenant, lui, est consigné.

Des bonbonnes de propane : En plus d'être non-compostable, ça représente un danger pour les travailleurs qui font la collecte et qui opèrent l'usine. S'il-vous-plaît, allez porter vos bonbonnes dans un écocentre.

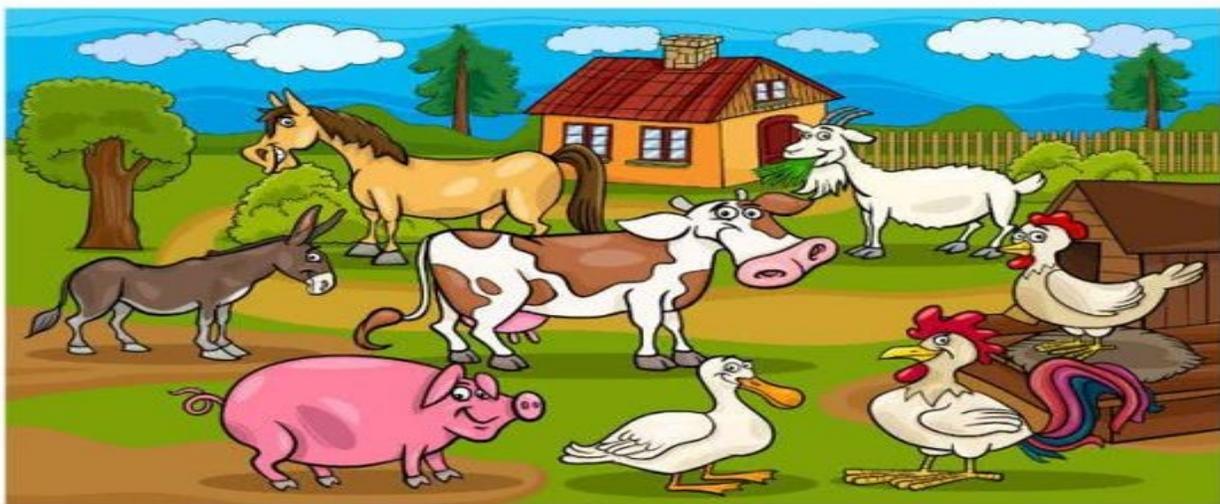
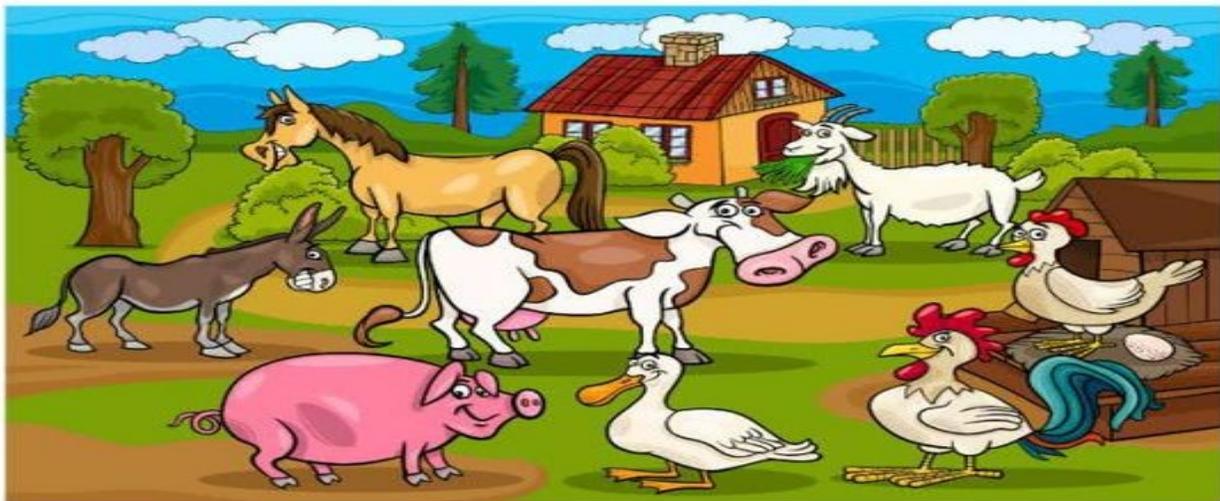
Suivez-nous sur Facebook « *Matières résiduelles – MRC de La Matapédia et de La Mitis* » pour des photos et plus encore. Pour plus d'information sur le bac brun, joignez-nous par téléphone, par courriel ou consultez le www.ecoregie.ca. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



**Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca	Facebook : @RITMRMatapediaMitis
Courriel : matresi@mrcmatapedia.qc.ca	Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél : 418 629-2053, poste 1138	Tél. : 418 775-8445, poste 1138



MATCHING GAME

 = 30
 = 16
 = 5
 = ?

4	1	2	9		7	5
2		3		8		
	7		8			6
		1	3		6	2
1	5			4		3
7	3	6	8			
6			2		3	
		7		1		4
8	9		6	5	1	7



août 2022



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDRE- DI	SAMEDI
	1	2 	3 	4	5	6
7	8	9 	10 	11	12 Pleine Lune	13
14	15	16 	17	18	19	20
21	22	23 	24 	25	26	27 Nouvelle Lune
28	29	30 	31			

Municipalité : 775-4205 Fax.: 775-3499
MRC: Renaud Bisson-Dion,
 agent de développement (Jeudi a.m.)
MRC: Michel Lagacé ,
 inspecteur sur rendez-vous (Lundi a.m.)
Service d'urgence: 911
Info-Santé CLSC: 811
CLSC: 798-8818
Caisse Populaire: 723-6798
 C. Pop.: Lynda Béland poste: 7322314
Postes Canada: 798-4155
La Fabrique:
Martine Charette, secrétaire: 798-4549 (Bureau)
 798-4166 (résidence)
Club de l'âge d'or
Mme Laurianne Huet Présidente (418) 798-4228
SÛRETÉ DU QUÉBEC (418) 310-4141
Ministère des transports (418) 775-8801

LÉGENDE



POUBELLE



RECYCLAGE



BIBLIO 19h-19h30



AFEAS



MESSE



COMPOST

Responsable du Charlois:
Robert Lyman
TEL.:(418) 775-4205
Poste 2025
COURRIEL:
stcharles@mitis.qc.ca

RETROUVEZ-NOUS SUR
INTERNET:
www.municipalite.saint-
charles-garnier.qc.ca